

SEG TAABA

Numéro 12 du 27 août 2001

Éditorial

Le Sénégal a toujours été considéré, en Afrique, comme pays leader en matière de décentralisation. Aujourd'hui une nouvelle réforme est à l'ordre du jour et fait l'objet de bien des débats... Seg Taaba 12 fait un zoom sur le processus de décentralisation au Sénégal.

La décentralisation reste également le nœud du réseau de la société civile initié par Enda. Seg Taaba 12 présente aussi, la démarche au nom de vent développée par l'ONG AFAD au Mali.

En matière de développement durable, le programme capacités 21 qui depuis Rio appui les pays du sud est à l'honneur!!!

Bonne lecture!!!

Zoom Sur:

Décentralisation au Sénégal, la réforme en question

De 1960 à nos jours, le Sénégal a procédé à plusieurs réformes administratives. Dès le lendemain de l'indépendance, les autorités gouvernementales décidèrent de rompre avec l'administration coloniale autoritaire et orientée vers l'économie de traite. Cette première réforme a le mérite d'instaurer une administration de développement.

La deuxième réforme administrative (1972) est marquée par une déconcentration plus poussée et surtout par une décentralisation territoriale. En effet, pour la première fois, les populations rurales vont participer à la gestion des affaires de leurs terroirs au sein d'une nouvelle collectivité locale: la communauté rurale.

La troisième réforme (1996) est relative à l'érection de la région en collectivité locale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ainsi qu'au renforcement des pouvoirs des collectivités existantes que sont la commune et la communauté rurale. La mission fondamentale de la région est de promouvoir le développement régional à partir d'une bonne planification et d'un aménagement cohérent. La région doit élaborer et exécuter ses outils de planification économique et

spatiale avec l'appui des services déconcentrés de l'État et l'Agence Régionale de Développement.

La commune et la communauté rurale, quant à elles, voient leurs prérogatives renforcées par la réforme de 1996 qui remplace le contrôle de tutelle des collectivités locales par le contrôle de légalité (à posteriori). Les grandes communes de la région de Dakar ont été divisées en communes d'arrondissement pour une meilleure administration des zones urbaines.

Aujourd'hui, les autorités gouvernementales envisagent une nouvelle réforme de l'administration territoriale et locale, dans le but de rapprocher davantage l'administration des administrés, en vue de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Cela passe par un découpage territorial plus équilibré, mais aussi l'institution du principe de bonne gouvernance, c'est-à-dire la réalisation de bonnes conditions d'exercice de la citoyenneté.

L'actuel projet de réforme vise un double objectif: un nécessaire rééquilibrage des structures territoriales par la création de nouveaux départements et la correction de certaines erreurs de découpage d'une part; et la nécessité d'un recentrage de l'organisation administrative

territoriale autour de l'entité départementale désormais premier échelon de l'organisation territoriale, d'autre part.

En ce qui concerne les collectivités locales, l'innovation majeure sera la suppression de la région. Cela se justifie par le constat que la région en tant que collectivité locale, ne connaît pas le dynamisme attendu, elle peine à prendre ses marques comme structure intermédiaire de programmation et de coordination du développement. L'on estime également que les communes d'arrondissement sont souvent en conflits avec les communes (villes) du fait de l'enchevêtrement des leurs attributions et de leurs pouvoirs, alors que la communauté rurale est confrontée à un sous-équipement structurel et à une sous-administration. C'est pourquoi, le projet de réforme envisage de donner un statut de communes aux communautés rurales: le Sénégal compterait dès lors des communes urbaines et rurales. En outre, des mairies d'arrondissement composantes de la commune devraient remplacer les communes d'arrondissement

Ce projet a, par ailleurs, pour ambition d'assurer l'autonomie financière effective des collectivités décentralisées. Cela induit l'institution d'une fiscalité propre aux provinces comprenant la fiscalité transférée ou partagée par l'État avec la province et de nouveaux impôts provinciaux (taxe provinciale, taxe professionnelle, taxe d'urbanisation, impôts fonciers etc ...).

La création d'Agences Inter-Provinces de Développement (A.I.P.D) est également envisagée pour penser le développement sur des territoires pertinents et renforcer les dynamiques de solidarité existants.

Dans la perspective de cette réforme aux dimensions institutionnelles, politiques, économiques et sociales très étendues, un atelier de réflexion a été co-organisé par le Conseil Régional de Thiès, l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et la

Coordination Régionale des Associations de Base de la FONG'S, à Thiès les 1^{er} et 2 août 2001.

L'atelier sur le thème « Administration territoriale et locale : Analyse Rétrospective et Perspectives de réforme. » a mis l'accent sur la nécessité de faire un bilan de la réforme de l'administration territoriale et locale avec ses acquis et ses faiblesses avant de formuler des recommandations. Au regard de la profondeur des questions abordées dans le rapport introductif et du résultat appréciable des travaux d'atelier, des recommandations ont été formulées relatives au maintien de la région en tant que collectivité locale dans la mesure où cette échelle de planification locale demeure nécessaire. Les organes de suivi de la décentralisation comme le Conseil National de Développement des Collectivités Locales doivent être redynamisés. La participation de la société civile rurale et urbaine dans les organes délibérants des collectivités locales est un axe à développer.

Du point de vue des finances, le renforcement des fonds de concours et de dotation et leur mise en place à temps opportun est une nécessité. La promotion d'une politique fiscale incitative et l'instauration d'un système de péréquation financière permettant aux collectivités locales de tirer profit de toute activité économique se déroulant sur leur territoire sont autant d'aspects à promouvoir.

La réforme en perspective devra être conduite prudemment. En effet, même si le système actuel mérite quelques corrections, les acquis doivent être préservés. Plus que jamais, le cadastre rural ou communal est indispensable pour une délimitation précise et une gestion rationnelle des collectivités locales. En outre, le caractère complexe du découpage fait qu'il doit reposer sur une analyse multicritère. C'est pourquoi, il est important de tenir compte des préoccupations de développement de tous les acteurs.

CD

Écrivez-nous :articles, commentaires et suggestions sont les bienvenus!!!
iiedsen@sentoo.sn / awafba@sentoo.sn

Gestion des déchets

Un réseau pour renouveler les approches

C'est à l'issue de la rencontre d'Abidjan de 1996, organisé par le Programme de Développement Municipal (PDM), le Groupe Régional pour l'Eau et l'Assainissement en Afrique de l'Ouest (GREA) et l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) que la résolution de constituer un réseau professionnel sous-régional, le " Réseau Africain des Professionnels de la Gestion des Déchets solides ", ou " African Waste Net " en anglais, a été prise. Ce réseau, qui concerne l'ensemble des acteurs africains impliqués dans la gestion des déchets urbains, est fondé sur trois principes fondamentaux : le partage des initiatives et les échanges; la concertation permanente, évolutive et sous-régionale; le volontariat pour l'ensemble des membres du réseau et de leurs partenaires. Son but est de favoriser la réflexion et l'action des acteurs africains pour concevoir et mettre en pratique une politique réaliste de gestion durable des déchets dans les villes africaines. Cela se traduit par l'organisation de missions d'échanges

et groupes de réflexion entre acteurs de différents pays. Ces missions croisées sont le moyen d'évaluer les expériences, de partager les savoir-faire et les idées permettant de renouveler l'approche des politiques et des pratiques de gestion des déchets. Dans le même ordre d'idée, l'observatoire de la gestion des déchets solides, un outil de collecte et de diffusion de l'information, est en projet. Il permettra également de valoriser l'expertise africaine à l'échelle internationale. African Waste Net se veut, par ailleurs, un cadre de recherches à l'initiative et sous la direction même des acteurs en présence et de permettre leur application immédiate.

Contacts:

Félix Adegnika

Email: fadegnika@pdm-net.org

A suivre: Alizés, une démarche prometteuse !!

L'Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD) est une organisation non gouvernementale malienne, née de la rencontre de personnes engagées pour la promotion d'un développement durable et la lutte contre la pauvreté. L'AFAD s'investit dans divers domaines dont l'environnement, à travers la régénération des plantes en voie de disparition et la lutte contre la désertification. La démarche développée par l'AFAD se nomme « alizés » et comporte 4 phases :

Analyser : C'est l'étape d'identification du contexte sociologique et culturel, de prendre la mesure des acquis et des connaissances populaires. Cette appréciation sert d'ancrage pour les apports ultérieurs de l'organisme d'appui.

Catalyser : Il s'agit de provoquer un déclic au sein des populations, de susciter les défis, de favoriser les remises en cause et de leur faire découvrir les solutions durables pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Canaliser : Il faut accompagner les populations par la formation et le transfert de connaissances et outils nécessaires à une maîtrise effective de leurs activités de développement. Un accent particulier sera mis sur les compétences, la capacité à gérer et les règles démocratiques de prises de décision. L'assimilation de ces outils et concepts devra ouvrir, à moyen terme, les portes de l'auto-promotion.

Banaliser : A ce niveau, il est question de l'accessibilité des méthodes et de la prise en compte de l'ensemble des intervenants dans la démarche. Il s'agit de « faire savoir notre savoir-faire » et utiliser l'effet de levier que sont les autres structures de développement.

Contact: **Madame Maiga Sina Damba**

BPE 805 Séma Faladié, Avenue de l'OUA Borte 5742

Email: afad@spider.toolnet.org

Compte Rendu: Un réseau de la société civile sur la décentralisation

Un atelier régional sur « le renforcement du rôle de la société civile dans le processus de décentralisation », réunissant des participants du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la Guinée et du Sénégal, s'est tenu les 30 et le 31 juillet 2001, à Dakar, à l'initiative du Programme Dialogue Politique de ENDA, avec la collaboration de l'IIED et la Banque Mondiale.

Les objectifs de l'atelier étaient d'identifier les enjeux de la décentralisation selon les contextes nationaux en Afrique de l'ouest Francophone ; d'identifier les besoins et les problèmes relatifs à l'implication des communautés dans le processus de décentralisation ; de mettre en place un réseau fonctionnel pour la promotion de la participation des communautés dans ce processus.

L'atelier se proposait de mettre en place un cadre de dialogue sous-régional regroupant des acteurs de la société civile intéressés par la décentralisation afin de promouvoir leur implication plus grande dans les négociations avec les États et les bailleurs.

Les résultats de l'atelier ont permis de dégager, à partir des contextes nationaux, des objectifs communs pour une décentralisation efficace, équitable, participative et équilibrée. Ainsi, la mise en place d'un réseau sous-régional d'échanges et la coopération est une stratégie pour la promotion de la participation de la société civile dans le processus de décentralisation.

Dans cette optique, le réseau devrait initier un certain nombre d'activités autour de : l'identification des réseaux nationaux intéressés par

la décentralisation dans la sous-région ouest-africaine; la capitalisation et la vulgarisation des expériences nationales à l'échelle sous régionale; l'organisation de forums périodiques à l'échelle nationale et sous régionale; l'influence par les communautés et les membres de la société civile des programmes de décentralisation initiés par les bailleurs; le développement des approches et des méthodes pour l'analyse et l'influence des politiques de décentralisation.

L'administration du réseau sera assurée par des points focaux à l'échelle nationale qui fonctionneront comme des relais entre les membres du réseau. La coordination à l'échelle sous régionale sera assurée par ENDA. Les membres du réseau devront contribuer à la prise en charge des activités à initier. L'établissement d'un mécanisme d'échanges avec les autres réseaux est envisagé.

L'atelier de Dakar, qui a jeté les bases d'un cadre d'échanges et d'influence en matière de décentralisation, se propose donc d'accorder une part active aux organisations de la société civile. Pour ce faire, un mécanisme de dialogue est à inventer pour que les politiques de décentralisation recueillent les attentes et la contribution de la société civile à l'échelle locale, nationale et sous-régionale.

SMT

Contacts:

Tarik Daho

Email: <diapol@enda.sn>

Appui au développement durable: Capacités 21

Lancé en 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, le programme Capacités 21 est une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Capacités 21 a pour but d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités d'intégrer les principes d'Action 21, dans leur planification nationale et leur développement et à procéder aux changements nécessaires afin de s'orienter sur la voie du développement durable. Le

PNUD fournit, à cette fin, un appui conseil et un financement modeste. Il aide les pays à identifier leurs propres priorités pour appliquer les dispositions d'Action 21. Chaque programme de Capacités 21 est conçu pour répondre aux besoins spécifiques de renforcement des capacités du pays concerné. L'approche générale adoptée consiste à renforcer les capacités existantes en investissant dans les ressources et les connaissances locales. Dans cette optique, le processus le plus efficace est de type consultatif et participatif soulignant la nécessité de

modifier les attitudes et les comportements de la population de manière à ce qu'elle se reconnaisse dans les nouvelles politiques et les appuie. En effet, les bonnes propositions de programmes sont formulées en coopération avec tous les segments de la société civile, le secteur privé, le gouvernement, les donateurs et les organismes des Nations Unies et s'inscrivent de manière cohérente dans le contexte des initiatives régionales et mondiales. Les futurs participants précisent de manière aussi détaillée que possible les objectifs, les besoins et les problèmes de renforcement des capacités à résoudre, et pas seulement les moyens technologiques et financiers qu'ils estiment nécessaires pour mener à bien le programme.

Capacités 21, apporte une assistance active aux pays en conseillant les pays sur les meilleurs processus à adopter; en rassemblant les pays, leurs institutions, les experts extérieurs, les donateurs et d'autres organismes de financement; en organisant des ateliers pour formuler les processus nationaux de développement durable; en finançant et en appuyant les programmes de niveau national.

En près de dix ans d'existence, Capacités 21 a fourni une assistance à une quarantaine de pays en vue de l'élaboration de toute une gamme d'initiatives : coordination des efforts nationaux d'Action 21; intégration de changements au plan des institutions, des stratégies et de la gouvernance; participation accrue des associations civiles et des groupements

Concept en bref:

Approche genre

Contrairement aux idées largement répandues, l'approche genre ne s'intéresse pas seulement aux femmes en soi mais plutôt à la construction sociale des genres et à l'attribution de responsabilités et de réponses spécifiques aux hommes et aux femmes et plus particulièrement aux catégories vulnérables à l'intérieur de ces groupes. Ainsi, cette approche qui vise à l'équilibre dans les rapports sociaux, intéresse au plus haut point les organismes d'appui, les partenaires au développement de plus en plus sensibles aux divers facteurs ayant contribué à la marginalisation des femmes et des groupes vulnérables d'une manière générale dans le processus de développement. FN

autochtones aux processus décisionnels du développement; élaboration de pratiques durables après une période de redressement et de transition; quantification des composantes de la durabilité.

Au Niger, le programme national est achevé. La collaboration a permis d'adopter au terme d'un processus participatif le Plan National pour l'Environnement et le Développement durable. Ce plan définit six axes prioritaires et leurs modalités d'exécutions : la lutte contre la désertification, l'eau, l'énergie, l'environnement urbain, la gestion de la biodiversité, et les changements climatiques.

Au Burkina Faso, le partenariat date de 1997 et a également favorisé l'élaboration d'un Plan National de Lutte Contre la Désertification ainsi que l'adoption d'une stratégie d'éducation pour une meilleure gestion des ressources naturelles. Dans ce sens, les prochaines activités seront orientées vers l'organisation des ONG en forum, l'organisation d'un dialogue national sur le Plan National, la recherche sur les questions environnementales, la formation, etc.

Au Mali et au Sénégal, de nouveaux programmes de collaboration sont en formulation.

Pour en savoir plus:
Contactez le bureau PNUD de votre pays
Site web: <http://sdhq.undp.org/c21/>

Dans la toile

Ngoundiane, une cyber communauté du Sénégal

Ngoundiane, est une communauté rurale située à une centaine de kilomètres de Dakar. Cette communauté d'avant garde a publié sur le web sa monographie. Cette initiative a permis à Ngoundiane d'être intégrée dans le projet Joko du groupe HP et de disposer ainsi d'un cyber espace communautaire: une fenêtre sur le monde pour les populations!!!

Cette collectivité locale dynamique se distingue également par ses actions de lobbying efficaces et par l'exigence de la coordination des actions des ONG qui y interviennent. Pour en savoir plus, tapez: <http://www.tpsnet.org/ngoudiane/eco.htm>. ou

<http://www.hp.com/en/inclusion/en/village/ngoudiane.html>